

Déclaration de la FSU au CHSCT-D du 10 décembre 2021.



Monsieur l'inspecteur d'académie,

Madame la secrétaire générale,

Ce premier CHSCT-D se tient dans un contexte sanitaire qui rappelle les différentes vagues que nous avons connues précédemment. Sans étonnement mais avec une consternation toujours plus importante, nous observons une nouvelle fois que notre ministère est simplement incapable d'anticiper, d'organiser, de communiquer les éléments indispensables à la gestion d'une nouvelle crise. C'est pourquoi, et ce afin de mieux pallier l'incurie ministérielle, nous demandons que le rythme de rencontre régulière sur la crise sanitaire soit remis en place à la rentrée, si le contexte le demande.

Chez nos élèves, le taux d'incidence est très élevé. A cela, notre ministre répond par un allègement du dispositif de fermeture de classe. Nous ne sommes pas médecins mais bien informés sur ce virus maintenant bien connu scientifiquement. Le test négatif que brandit l'élève à J+0 paraît bien faible pour relever la mission de briser les chaînes de contamination. La stratégie de circulation du virus chez les enfants est donc assumée par le ministère. Si elle peut se défendre à la vue des risques extrêmement faibles qu'encourent les enfants, le pari semble plus risqué pour les personnels. Et c'est ce sur quoi la FSU veut alerter aujourd'hui.

Le fonctionnement des écoles est aujourd'hui très perturbé. La première problématique est celle du manque de personnels remplaçants. Car comment respecter les règles de non-brassage dictées par le protocole quand aucune solution de remplacement n'est possible ? Le SNUipp-FSU, via une enquête sur le terrain, a pu noter les besoins immenses en la matière. Quels sont les chiffres officiels aujourd'hui ? Et surtout, comment expliquer que l'éducation nationale continue de se faire surprendre après 5 vagues de crise sanitaire ?

Le nouveau protocole pose également d'autres problèmes. Celui de la surcharge de travail liée à la double journée d'enseignement. Jusqu'alors, il était convenu qu'un enseignant ne pouvait pas assurer le présentiel et le distanciel. Il semblerait aujourd'hui que cela le soit, d'après notre ministre. Nous affirmons, depuis le terrain, que non, cela n'est pas possible. Nous souhaitons également faire part de l'importante énergie déployée par les directeurs, directrices et leur équipe dans la gestion de la crise auprès des familles. Il est indispensable que vous fassiez remonter au ministère que lorsque le ministre déroule devant micros et caméras ses dernières trouvailles, c'est au moins une semaine de complication qui s'ensuit dans la gestion administrative de l'école et la communication avec les familles. Cela pose d'ailleurs la question de la pertinence du sujet de l'autorité fonctionnelle des directeurs et directrices. La loi Rilhac a-t-elle des améliorations à proposer dans ce genre de situation ? Il semble prioritaire d'avoir un cadre précis au niveau national, condition *sine qua non* à la cohérence du service d'éducation nationale.

Enfin, nous voulons aborder la question de la fusion des CHSCT avec les CT au sein des CSA. Quels sont les éléments connus par votre administration ? L'échéance approchant, il nous paraît indispensable de travailler en amont afin que la santé et la sécurité des personnels ne deviennent une prérogative noyée et oubliée de la future

instance.